



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
BUREAU DE CLE DU SAGE RANCE FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS
18 JANVIER 2019

Objet : Avis sur le dossier d'autorisation environnementale relatif au plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage de la liaison Manche – Océan

L'An deux mille dix-neuf, le dix-huit janvier, le bureau de la Commission Locale de l'Eau plénière du SAGE Rance Frémur Baie de Beausais s'est réuni à Caulnes, à la maison intercommunale, sous la présidence de M. Dominique Ramard, Président de la Commission Locale de l'Eau.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Dominique RAMARD, Dinan agglomération
M. Jacques BÉNARD, Saint-Malo Agglomération
M. Yves CHESNAIS, EPTB Rance Frémur
M Yves LEMOINE, Lamballe Terre et Mer
M. Jean-Luc DUPAS, Chambre d'agriculture de Bretagne
M. Xavier LAURENT, CŒUR Emeraude
M. Marc L'HERMITTE, DDTM 22
M. Alain MACQ, Eau et rivières de Bretagne

⇒ Nombre de membres titulaires en exercice : 20
⇒ Nombre de membres titulaires présents : 9
⇒ Nombre de membres représentés (pouvoir) : 0

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

M. Jean-Louis NOGUES, Dinan Agglomération
M. Claude ROBION, Dinan Agglomération
M. Anthony ACOU, Muséum National d'Histoire Naturelle
Mme Annick BOUEDO, CD 22
M. Valentin DANET, Muséum National d'Histoire Naturelle
M. Franck Olivier HENRY, Eau du Pays de Saint Malo
Mme Gaél KERVAREC, animateur SAGE Rance Frémur
Mme Anne LEGEAY, coordinatrice du SAGE Rance Frémur
Mme Typhaine MONNIER, animatrice SAGE Rance

Mme Monnier présente le programme décennal de dragage de la liaison Manche – Océan portée par la Région Bretagne.

Échanges et discussions :

M. Ramard explique que le dragage est obligatoire pour assurer la navigation. Il ajoute que le principal usager du canal est aujourd'hui le piéton, le niveau d'eau dans le canal est surtout là pour le paysage. Il note que se pose alors la question de la quantité d'eau dans le canal puisque celui-ci est notamment alimenté par le Linon et la Donac.

M. Laurent explique qu'il y a un manque de concertation des services de la Région Bretagne avec les acteurs locaux sur ces dossiers. M. Ramard propose d'ajouter cette remarque à l'avis.

M. Ramard propose d'émettre un avis favorable avec une remarque : que la concertation sur la gestion du canal d'Ille et Rance soit améliorée entre les acteurs locaux et les services de la Région Bretagne.



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
BUREAU DE CLE DU SAGE RANCE FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS
18 JANVIER 2019**

LE BUREAU DE LA CLE, APRES AVOIR ENTENDU,

- Donne un avis favorable au dossier d'autorisation environnementale relatif au plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage de la liaison Manche – Océan**
- Emet une remarque : que la concertation sur la gestion du canal d'Ille et Rance soit améliorée entre les acteurs locaux et les services de la Région Bretagne**

FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Dominique RAMARD
Président de la CLE du SAGE Rance Frémur baie de Beausais